

Malakoff, le 26 OCT. 2011

N° 874 EPIDe/DG/SG/SAJMP

Décision portant délégation de signature

Le directeur général de l'établissement public d'insertion de la défense,
Vu le code de la défense, notamment son article R 3414-18 ;
Vu le décret du Président de la République en date du 17 octobre 2011 portant nomination du directeur général de l'Etablissement public d'insertion de la défense,

Décide :

Art. 1^{er} - Délégation est donnée à M. Robert Anton, chef de la cellule recrutement du service du développement des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du directeur général :

- les autorisations de congés (congés annuels, RTT et absences exceptionnelles) des personnels placés sous son autorité ;
- courriers de convocation des candidats à un poste à l'EPIDE ;
- les lettres aux candidats non retenus ;

Art. 2 - La présente décision sera insérée au registre des actes administratifs de l'établissement et publiée sur le site www.epide.fr

Charles de Barz de Trenquelléon



Déléataire	Spécimen de signature
Robert Anton	